

**Compte rendu
Comité Consultatif pour la Transition Ecologique n°2
Le 06 juillet 2022**

Thème	Contenu
<p>1. Propos introductifs et explication de l'économie circulaire</p>	<p>Retour sur les temps forts du premier Comité Consultatif pour la Transition écologique (CCTE) du 22 mars 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les grands objectifs du CCTE ; - Les idées exprimées lors des tables rondes par thématique ; - Les retours à venir suite aux idées exprimées. <p>La présentation s'est voulue être un point d'entrée sur la thématique de l'économie circulaire. Ainsi, la loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire et ses conséquences d'ores et déjà visibles, les actions engagées par les acteurs supra-communaux (Métropole du Grand Paris, Région Ile-de-France, Conseil Départemental du Val-de-Marne, Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre – par Madame Bardou, cheffe de mission Economie Sociale et Solidaire), ont été présentés. Les actions communales ont également été détaillées. A noter que des liens internet renvoyant à des articles plus complet sont inscrits sur quelques slides pour ceux souhaitant approfondir les sujets.</p> <p>Les participants ont ensuite été invités, sous forme de table ronde, à s'exprimer et à apporter leurs regards, leurs attentes et leurs motivations sur la thématique d'économie circulaire.</p> <p>La présentation PowerPoint est disponible sur la page internet dédiée du CCTE.</p>
<p>2. Table ronde</p>	<p>Les nombreuses idées et souhaits ont été classés ci-dessous par grandes thématiques afin d'offrir une meilleure lisibilité. Il a été fait le choix de transcrire au mieux les propos pour ne pas en modifier le sens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compostage : <ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'être accompagné et de savoir ce qu'il est possible de faire avec les épiluchures pour ne plus les mettre dans les ordures ménagères. • Savoir s'il est possible d'avoir un composteur collectif pour les maisons individuelles lorsqu'il n'y a pas d'utilité du compost produit par un composteur individuel. • La loi AGECS, prévoit d'ici le 1er janvier 2024, la généralisation du tri des biodéchets à la source pour tous les producteurs de déchets en France (collectivités et administrations, ménages, professionnels, etc). • Le lombricompostage comme solution de compostage individuel produisant peu de compost. • Le « bokashi » est un type de composteur japonais adapté aux appartements, permettant de composter ses déchets organiques et dans récupérer un jus pouvant servir de desherbant, de déboucheur de canalisation ou encore d'apport organique en le mélangeant à la terre de son jardin/jardinière. - Emballages : <ul style="list-style-type: none"> • Conscience du suremballage dans les supermarchés. Sentiment d'être dépassé par ce qui est contrôlé par les grands groupes. Comment contourner cela ? • Chacun a un rôle pour lutter contre le suremballage.

- **Gaspillage alimentaire :**
 - Interêt de sensibiliser les élèves sur les consommables à la cantine en les responsabilisant. Retour d'expérience dans un collège où chaque produit, pris en conscience sur le plateau, devait être consommé, pour éviter tout gaspillage. Une fois acquis, les élèves se régulaient d'eux-mêmes par la suite.

- **Consommation responsable :**
 - Les supermarchés coopératifs permettent une nouvelle façon de consommer.
 - Des alternatives existent, mais sentiment d'être tiraillé par la société de consommation, le marketing, les publicités, avec la vision que la société n'est pas organisée pour.
 - Difficulté à acheter en vrac, car demande du temps et de l'organisation.
 - Impression que les décisions viennent d'au dessus, perception que les consommateurs n'ont pas la main sur ces questions. Sentiment de subir.
 - Conscience que les modes actuels de consommation peuvent polluer, mais elles permettent également par la production, la création d'emplois. Changer nos habitudes ou arrêter de consommer n'auraient-ils pas des conséquences néfastes sur l'économie par la destruction d'emplois ?
 - Il faut réussir à faire petit à petit pour pouvoir changer nos habitudes.
 - Se réinterroger sur l'achat compulsif.
 - L'industrie du textile est une des plus polluante au regard du cycle de vie des produits. Il est nécessaire de bien informer les personnes afin de pouvoir changer les comportements (sensibilisation notamment sur les conditions déplorables de fabrication avec des conséquences aussi bien environnementale que sur la santé).
 - Il faut arrêter de consommer des vêtements des entreprises de « fast fashion » (nb : tendance dans l'industrie de la mode reposant sur un renouvellement ultra-rapide des collections), qui produit du textile de mauvaise qualité et qui font de « l'écoblanchiment » (nb : technique de marketing utilisée par une organisation dans le but de se donner une image écologique trompeuse) afin de déculpabiliser les personnes à consommer dans leurs enseignes. Pour pouvoir recycler du textile, il faut qu'il soit de très bonne qualité, ce que ne proposent pas les entreprises de fast fashion.
 - Avec tous les vêtements qui ont été produits à ce jour, si les industries arrêtaient des aujourd'hui leur production, il y aurait la possibilité d'habiller la terre entière jusqu'en 2080.

- **Sensibilisation/information/formation :**
 - Les thématiques d'Economie Sociale et Solidaire et d'Economie Circulaire permettent de discuter avec les partenaires, les acteurs et les habitants. Cela rapproche les gens, permet de créer des rencontres, des discussions, des liens pouvant donner lieu à des projets et des actions. Voir également avec les villes voisines ce qui peut être fait.
 - Dans ses actions, l'association l'Ecume des Choses (portant la ressourcerie), passe beaucoup de temps à discuter avec les gens pour expliquer. C'est un moment important pour sensibiliser et informer les personnes. Des ateliers existent pour enfants et parents.
 - Travailler avec les enseignants sur ces thématiques avec la question d'informer sans être anxiogène. S'appuyer sur les programmes scolaires.
 - Auprès d'élèves du collège et lycée, utiliser l'outil de la fessée du climat

	<p>ou lors des moments dédiés à la philosophie qui pourraient ouvrir la réflexion autour de l'éco-anxiété.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attention à ne pas donner d'ordre ou d'interdit sur ces thématiques aux élèves, sous peine de rejet (exemple à ne pas faire : Il ne faut pas laisser autant d'aliments sur ton plateau de cantine !). La sensibilisation ne doit pas porter sur le « il faut faire ou il ne faut pas faire ». Veiller davantage à un engagement de la part de l'élève pour se sentir responsable mais pas coupable. • Besoin d'expliquer auprès des scolaires, ce qu'est une ressourcerie et ce qu'y est fait. Idée qu'à terme, sur le long terme, ces enfants viendront par avec leur famille, adhéreront aux valeurs de l'association et deviendront bénévoles. Un enseignant volontaire peut venir en ressourcerie pour y être informé. Voir si possible de dispenser un cours à la ressourcerie. • Constat que les dimensions transition écologique, reemploi et recyclage, sont totalement absentes dans les réflexions au sein du programme scolaire. • Le réseau ESPER (Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République), peut outiller les enseignants autour de ces thématiques. • Question sur l'existence d'ateliers de couture. Voir si cela pourraient être proposés dans les écoles afin d'apprendre à faire ou à reconditionner, avec le plaisir de créer quelque chose de ses mains. La Maison pour Tous, Sol'Epi et l'association les petites mains, proposent des ateliers. Voir pour un partenariat avec la ressourcerie qui pourrait fournir des tissus. Voir si partenariat possible entre ces associations afin de créer des animations sur ces thématiques afin de toucher tous les quartiers de Chevilly-Larue.
<p>4. Prochain CTE</p>	<p>Les prochaines rencontres du CTE s'attacheront à poursuivre les ambitions fixées (échanges entre les participants, libre parole, etc) tout en répondant aux sollicitations exprimées. L'idée est également de permettre aux Chevillais de développer des projets en se fédérant autour d'idées communes, en appui de la Municipalité.</p> <p>Au regard de l'actualité, il est proposé de porter le prochain CTE sur la thématique de la sobriété énergétique (démarche qui permet de satisfaire les besoins, économiser les ressources, réduire l'empreinte carbone et garantir un bien-être collectif et individuel). Le rendez-vous est donné au lundi 14 novembre à 19h00 au centre de loisirs Pablo Neruda (à confirmer).</p>